

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 7-8

Artikel: Allô la ville, ici la campagne : la paysanne hôtelière

Autor: Bastardot, Yv.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le monde du travail

ALLO LA VILLE,
ICI LA CAMPAGNE

LA PAYSANNE HÔTELIÈRE

Juillet et août, deux mois pendant lesquels la cité est en vacances. Nos quotidiens prennent des allures de bottin moudain pour nous annoncer l'absence du médecin ou du coiffeur du coin. Jusqu'au boulanger qui vous fait des infidélités pour cause de vacances annuelles. Et pendant que la cité fait ses valises en instance de départ, la campagne engrange son foin, bat ses blés, sans se préoccuper de la petite plage dorée où il ferait si bon ne rien faire du tout... A l'exception des régions de villégiature où généralement l'agriculture est en régression, les zones rurales vivent en marge du mouvement touristique. Si d'une part, la jeune génération paysanne fait entrer dans les mœurs des périodes de vacances autrefois inimaginables, il semble d'autre part que le secteur agricole ne cherche pas à exploiter tout ce que le tourisme pourrait lui apporter en tant qu'activité marginale.

CE QUE RECHERCHE LE TOURISTE, CE QUI RETIENT L'AGRICULTEUR

Le but premier des vacances est avant tout le dépaysement. Alors qu'une certaine catégorie de villégiaturiers ne saurait concevoir une station touristique sans un minimum d'équipement sportif, quelques dancings et un ou deux relais gastronomiques, d'autres recherchent principalement un pied à terre confortable, financièrement abordable, d'où l'on pourra rayonner. Et peu leur chaut, à cette clientèle-là que le site ne figure pas parmi les noms prestigieux de la dolce vita. Il semblerait donc à priori que toutes zones rurales, point trop perdues dans un arrière-pays, puissent tenter le touriste en quête d'horizons nouveaux, de tranquillité et de prix de pension accessible aux budgets moyens.

Ce qui retient le paysan au seuil de l'aventure touristique peut être défini dans les points ci-après :

Les mois d'été sont lourdement chargés par une succession de travaux agricoles importants. La maîtresse de maison redoute donc le surcroît de travail ménager que lui imposerait à cette période de l'année des présences étrangères au cercle familial.

L'aménagement des fermes n'est pas toujours du dernier modernisme et l'équipement nécessaire à l'accueil des hôtes exigeait souvent des investissements trop importants.

La France, sur ce point-là, favorise ce secteur marginal en octroyant, par l'intermédiaire du génie rural des prêts extrêmement avantageux pour la modernisation des immeubles, alors que le crédit hôtelier prête sans intérêt pour faciliter l'achat des meubles et de l'équipement intérieur.

Pour qui tient à son intimité familiale, la présence d'hôtes dans une maison non aménagée à des fins touristiques peut à la longue être pesante.

Du côté des enfants surgissent également des problèmes : une paysanne autrichienne (région de Kitzbühl) m'affirmerait qu'aucune difficulté n'était survenue tant que ses propres enfants étaient petits. Les jeunes vacanciers partageaient leurs activités quotidiennes et leur participation à diverses tâches créaient entre eux des contacts enrichissants. Mais dès l'adolescence, des difficultés apparaissaient. Les comparaisons que pouvait faire le jeune rural n'étaient pas à l'avantage de son état : temps libre, argent de poche, question vestimentaire, autant de sujets d'amertume pour le moins bien loti.

VACANCES « AUX BOIS »

L'aspect négatif du problème touristique résumé ci-dessus ne devrait pas empêcher l'agriculture de considérer avec un intérêt renouvelé cette activité d'appoint non négligeable.

Quelques exploitations de notre pays, cherchant à s'assurer un gain complémentaire, ont fait dans ce domaine d'intéressantes expériences. Et ce sont celles d'une femme mi-paysanne, mi-hôtelière que nous aimerions vous rapporter ici. La ferme en question s'appelle « Les Bois », un nom évocateur de calme et d'ombrages bienvenus. La région avoisinante n'a

rien d'une station touristique : à perte de vue des champs, des bosquets et comme toile de fond, les Alpes fribourgeoises. Autour de la ferme, un jardin potager, un verger où l'on a aménagé des bancs et une table pour les repas en plein air. Un coin réservé aux enfants (avec balançoires) assure la joie des petits et la tranquillité des parents. L'hôtesse, fille de paysan, se souvient un jour de la ferme de son enfance où la pension d'un jeune débile léger confié à sa famille mettait « un peu de beurre dans les épinards familiaux ».

Pourquoi, se dit-elle, ne pas à mon tour accueillir un ou deux hôtes payants pendant la période des vacances ? Elle aménagea une chambre dans sa ferme dont plusieurs pièces étaient inoccupées. Un couple belge, envoyé par des amis communs furent ses premiers estivants. Enchantés de leur séjour, ils revinrent l'année suivante, amenant avec eux d'autres compatriotes.

On aménagea une nouvelle chambre, puis deux. Dans la soupenette, un vaste grenier fut transformé en pièces confortables. Chacune fut baptisée ; celles du premier étage, reçurent un nom d'oiseau, au second, un nom de montagne. Ainsi au moment des réservations écrit-on « Aux Bois » pour retenir le pigeon ou le Moléson...

Le bénéfice de l'aventure touristique permit d'améliorer les installations sanitaires, de créer une chambre à les-

sive (avec machine à laver à la disposition des hôtes). La cuisine fut modernisée, reçut un ameublement rustique alors que le coin de la ménagère s'enrichissait d'un équipement rationnel indispensable dans un grand ménage collectif.

Nulle part on ne chercha à imiter l'hôtel, ni dans le mobilier ni dans l'aménagement des lieux, comme je l'ai malheureusement vu faire en Autriche où un clinquant de mauvais goût détonnait dans un cadre agreste.

Ici, on a respecté la destination première des lieux. Ce n'est pas une ferme devenue pension. C'est un foyer paysan, avec sa cordialité et sa chaleur humaine qui ouvre sa porte aux hôtes de passage.

CE QUE L'HÔTE TROUVE « AUX BOIS »

Actuellement, une vingtaine d'hôtes à la fois constitue l'effectif estival de la maison. Aucune publicité n'est nécessaire pour faire connaître cette bonne adresse qui se transmet d'un client à l'autre. D'ailleurs nombreux sont les hôtes qui d'été en été reviennent séjourner à la ferme.

Ce qu'ils y apprécient :

- le prix de pension raisonnable ;
- une nourriture saine et abondante venue tout droit du jardin, du verger ou de la basse-cour ;
- l'ambiance familiale et la façon cor-

diale dont on se préoccupe d'eux. Deux ou trois fois par été, des pique-niques collectifs sont organisés dans des sites inconnus d'eux ; — la situation « des Bois » à 15 km du lac et proche de la Gruyère et de ses meringues glacées.

COMMENT S'ORGANISE L'HÔTESSE ?

Avec un tel train de maison, il faut bien sûr de l'aide, et cette aide n'est pas toujours facile à trouver. Deux jeunes aides déchargent l'hôtesse d'une partie des travaux ménagers. Ici, chacun fait son lit et l'entraide est chose courante.

Les repas se servent dans la vaste cuisine. Chacun passe les plats, aide à desservir, se montre complaisant. Une femme du village collabore, après chaque départ, à la remise en état des chambres à coucher.

Malgré le travail supplémentaire que lui impose cette activité annexée, l'hôtesse s'en déclare enchantée. Et s'il l'empêche de prendre part aux travaux agricoles, elle se sent fière de pouvoir participer, grâce à l'appoint financier qu'il procure, aux travaux de modernisation entrepris dans les bâtiments de l'exploitation.

Le cours de restaurateur que la loi lui imposait l'a enrichie professionnellement. Elle se sent parfaitement à l'aise au milieu de ses hôtes venus de milieux sociaux bien différents. Assurer leur bien-être et leur procurer des loisirs agréables sont ses préoccupations essentielles.

Comme quoi les « gentils organisateurs » des Clubs Méditerranée n'ont rien inventé de nouveau. Il y a longtemps qu'aux « Bois », on était tous amis.

Yv. Bastardot.

La compositrice-typographe

Son métier est le plus varié des métiers de l'imprimerie, un métier qui offre aux jeunes filles les mêmes chances qu'aux jeunes gens.

APTITUDES REQUISES

Bonne vue, mains habiles, facilité pour l'orthographe et la grammaire, sens spatial, jambes et dos en parfait état. Bonne formation scolaire, esprit délié. La composition étant un métier créateur, elle exige autant de sens artistique que de sens technique. Un certain sens des langues est souhaité. La future apprentie est d'ailleurs soumise, avant son entrée en apprentissage, à un contrôle d'aptitudes.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : une bonne formation scolaire complète, et aussi la connaissance d'une seconde langue nationale.

Lieu des cours : Ecole romande de typographie, à Lausanne, ou tout autre école professionnelle.

Renseignements au sujet de la profession : Ils peuvent être obtenus, entre autres :

1. auprès de la Commission paritaire vaudoise de l'imprimerie pour la formation professionnelle, à l'Ecole romande de typographie, rue de Genève 55, à Lausanne ;
2. auprès de la Commission cantonale d'apprentissage pour la branche de l'imprimerie (président : M. Paul Claraz, rue du Temple 5, Fribourg).

APPRENTISSAGE

Age minimum d'entrée : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : quatre ans.

Programme de travail : Enfant, l'apprentie compositrice-typographe a déjà certainement joué avec une petite imprimante. La lettre est à l'envers et en relief sur un petit cube. Pour former un mot, il faut aligner ces petits cubes en une suite de lettres. Il ne s'agit plus ici d'une petite imprimante en caoutchouc, mais de caractères en alliage de plomb. Ils sont assemblés en mots selon un même principe et par interligne d'éléments non imprimants, en lignes complètes et en phrases. La compositrice choisit les caractères nécessaires dans les quelque 130 comparatifs de sa casse, laquelle est posée sur un meuble. Elle les dispose ensuite dans son compositeur et les aligne sur une galée. Les espaces non imprimés sont remplis de matériel en plomb appelé « blanc ». Dans les espaces qui seront illustrés sont placés des clichés dont l'image est également à l'envers. Une grande habileté manuelle et une compréhension technique sont indispensables. Par son travail, la compositrice donne un visage à l'imprimé. Se fiant à son bon goût, elle choisit les caractères parmi un grand nombre de variétés et détermine la disposition des lignes de caractères et des clichés. Elle doit apprendre à calculer avec des unités propres à la typographie : le point et le cicéro. Avec le point elle désigne le degré d'un caractère ou sa grandeur. L'unité de mesure d'une majuscule de 12 points est appelée cicéro. La forme d'impression est divisée en cicéros. Avant qu'un manuscrit soit remis à la composition, la compositrice calcule son format de composition.

Après deux ans d'apprentissage, elle passe un examen intermédiaire de contrôle des connaissances acquises.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : Elle est grande dans notre pays, où l'on doit souvent engager des étrangères.

Perspectives d'avenir : La compositrice qui a réussi l'examen final et qui a reçu le certificat fédéral de capacité et le diplôme professionnel faisant d'elle une ouvrière qualifiée et qui a reçu, sous l'eau, le « baptême » des disciples de Gutenberg, possède le métier de base pour accéder à ceux d'opératrice typographique, de composeuse, de metteuse en pages, de maquetiste typographique, correctrice, rotative, coordonnatrice ou calculatrice. Si elle a le goût du commandement, elle peut devenir chef d'atelier ou « prote », instructrice d'apprentis, chef technique, chef de fabrication ou directrice technique ou commerciale. De plus, la photographie et l'électronique ouvrent de nouvelles perspectives, de même que la récente apparition de nombreuses possibilités de montage et de combinaisons de films.

L'offre : Une profession féminine idéale du fait que l'effort physique y est minime et que la femme a un sens inné de l'ordre, de la présentation et du graphisme et une dextérité naturelle. De plus, un métier qui, malgré la machine, a conservé un caractère créateur et artistique d'artisanat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : 44 heures par semaine.

Vacances : Trois semaines par an, plus huit jours fériés.

Salaires : 1300 francs pour la première année d'apprentissage ; 1820 francs pour la deuxième ; 2340 francs pour la troisième et 4160 francs pour la quatrième.

Eventuellement, bourses. Puis revenu annuel de la typographie : entre 13 000 et 18 000 francs.

Avantages sociaux : Le Contrat collectif de travail de l'imprimerie est l'un des mieux conçus, offrant cours de perfectionnement, caisses de maladie, d'accidents, de chômage, d'invalidité, de vieillesse et survivants.

Syndicat défendant la profession : Société suisse des Maîtres imprimeurs.

A Genève, l'apprentissage débute en septembre et les inscriptions sont reçues au secrétariat de la SSMI, rue Jacques-Balmat 5



- excellent fortifiant des gencives et des dents
- prévient le déchaussement
- agit efficacement contre la carie

dentifrice Asba, conseillé par votre dentiste

BON GADÉAU***
(valable jusqu'à épuisement du stock, sans obligation d'achat). En échange de ce BON, vous recevrez, à titre gracieux, un flacon d'essai d'Eau de Cologne «Caprice» de Chéron 80° ou d'Eau de Cologne «Triple concentrée» 80°

RAYON PARFUMERIE DRUGSTORE
pharmacie principale
Pas d'envois postaux.

NOM:

ADRESSE:

PRENOM: